

**ASSEMBLÉE DES
FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER**



Jacques Janson

Chevalier de la Légion d'honneur

Délégué des Français du Canada

Conseiller à l'Assemblée des Français
de l'étranger

Rapporteur de la commission
des Anciens Combattants

Ottawa, le 20 novembre 2009

Question écrite posée à Monsieur François Saint-Paul,
Directeur des Français de l'étranger et des étrangers en France,
à l'occasion du bureau de l'A.F.E. de décembre 2009

Objet : Demande que la question de la taxation des plus-values latentes par les autorités canadiennes soit évoquée dans le cadre des futures négociations portant sur la mise à jour de la Convention fiscale franco-canadienne

Monsieur le Directeur,

La réponse de l'administration à la question orale posée par Claire-Marie Jadot, lors de l'assemblée plénière de l'A.F.E. septembre 2009, question sur la « taxation des plus-values lors de ventes de biens immobiliers en France pour un Français hors zone européenne », incite ma collègue de l'Ouest du Canada et moi à demander que la question de la taxation des plus values latentes par les autorités canadiennes soit évoquée lors des futures négociations portant sur la mise à jour de la Convention fiscale franco-canadienne.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma plus haute considération.

Jacques Janson et Claire-Marie Jadot
Conseillers pour le Canada

B.P. 261, Succursale B, 59, Sparks Street, Ottawa (Ontario) K1P 6C4 CANADA

Téléphone : (613) 565-9603, Télécopieur : (613) 565-9063

Courriel : jacques@jjanson.org

<http://www.jjanson.org>